



Neuvy *infos*





Nouveau

- Création •Aménagement
- Entretien des parcs et jardins

02 38 58 13 10

services à la personne

50%
de réduction
d'impôts



Terrassement - Assainissement
POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
RACCORDEMENT PAVILLONS NETTOYAGE TERRAIN
AMÉNAGEMENT DE COUR, POSE DE BORDURE, PAVÉS
DÉTECTION DE CANALISATION PAR PASSAGE DE CAMÉRA

7, rue de la zone d'activités 45510 NEUVY-EN-SULLIAS
www.meneau-gerin.fr - sarlmeneaugerin@free.fr

SOMMAIRE

Edito.....	2
Adjoints et Conseillers.....	3
Les commissions.....	4
Organigramme des services municipaux	6
Urgences.....	8
Les gestes de premiers secours.....	9
Services publics municipaux	10
Autres services publics.....	14
Autres services.....	20
Écoles.....	22
Santé - Bien être.....	24
Associations.....	25
Les artisans - Commerçants - Loisirs	26
Renseignements administratifs	28
Les bonnes pratiques.....	33
Papiers, documents... que garder que jeter ?...35	
Plan de la commune	38
Les chemins de randonnées	41
Nos partenaires.....	47
Calendrier 2023.....	56
Calendrier 2024	60
Vos contacts.....	64
Notes.....	66

ÉDITO



Chères Neuvysulliennes,
Chers Neuvysulliens,

La Municipalité est heureuse de vous remettre la 2ème édition bisannuelle du « Neuvy info ».

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur les services présents sur notre territoire, sur les associations.

Bien vivre ensemble et convivialité étant l'ADN de notre village, j'espère vous voir nombreux lors des manifestations communales. De plus, notre bar tabac épicerie multi services, en cours de réhabilitation, créera aussi un lieu de rencontre et d'échanges pour tous.

Remerciant tous les participants à la réalisation de ce livret et particulièrement les artisans et commerçants pour leur contribution financière.

A bientôt

Hubert Fournier

Maire de Neuvy en Sullias



Adjoints et Conseillers

Adjoints et conseiller municipal délégué



**André
Derouet**



**Josiane
Borne**



**Cédric
Meneau**



**Jean-Claude
Lucas**

Conseillers municipaux



**Sandrine
Cornet**



**Sylvia
David**



**Jean-Marie
Delannoy**



**Gilles
Flandre**



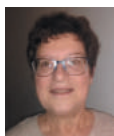
**Émilie
Guyomarch**



**Magalie
Lenogue**



**Sylvain
Mauduit**



**Nadine
Meneau**



**Sylvie
Rigard**



**José
Sampédro**



Les commissions

Action sociale

Président : Hubert FOURNIER
Vice-président : Josiane BORNE

* Membres externes au conseil

Membres :
 Sylvia DAVID
 Émilie GUYOMARCH
 Magalie LENOGUE
 Sylvain MAUDUIT
 Nadine MENEAU
 Valérie FOREST*
 Marie FLANDRE*
 Thierry ROUCHER*

Affaires scolaires et périscolaires

Président : Hubert FOURNIER
Vice-président : Jean Claude LUCAS

Sandrine CORNET
 Magalie LENOGUE
 Sylvain MAUDUIT
 José SAMPEDRO

Aménagement du plan d'eau

Président : Hubert FOURNIER

Josiane BORNE
 André DEROUET
 Émilie GUYOMARCH
 Sylvain MAUDUIT
 Magalie LENOGUE
 Jean-Claude LUCAS
 Cédric MENEAU
 José SAMPEDRO

Appels d'offres

Président : Hubert FOURNIER
Vice-président : Cédric MENEAU
 (titulaire)

Sandrine CORNET
 (suppléante)
 Jean-Marie
 DELANNOY (titulaire)
 José SAMPEDRO
 (suppléant)

Caisse des écoles

Président : Hubert FOURNIER
Vice-président : Jean Claude LUCAS

Sandrine CORNET
 Sylvia DAVID
 Magalie LENOGUE
 Nadine MENEAU
 Sylvie RIGARD
 José SAMPEDRO

Carrière

Président : Hubert FOURNIER

Tout le conseil

Cimetière

Président : Hubert FOURNIER

Josiane BORNE
 André DEROUET
 Sandrine CORNET
 Émilie GUYOMARCH
 Cédric MENEAU
 Nadine MENEAU

Conseil jeune

Président : Hubert FOURNIER

Sandrine CORNET
 Sylvia DAVID
 Émilie GUYOMARCH
 Magalie LENOGUE
 Sylvain MAUDUIT
 Cédric MENEAU
 José SAMPEDRO

Culture, fêtes et communication

Président : Hubert FOURNIER**Vice-président :** Josiane BORNE**Membres :**

Sandrine CORNET
 Sylvia DAVID
 Gilles FLANDRE
 André DEROUET
 Émilie GUYOMARCH
 Magalie LENOGUE
 Sylvain MAUDUIT
 Nadine MENEAU

Élections

Président : Hubert FOURNIER

Sandrine CORNET
 Émilie GUYOMARCH
 Sylvain MAUDUIT
 Nadine MENEAU
 Sylvie RIGARD

Finances budget

Président : Hubert FOURNIER

Josiane BORNE
 Sandrine CORNET
 Sylvia DAVID
 Jean-Marie DELANNOY
 André DEROUET
 Jean Claude LUCAS
 Sylvain MAUDUIT
 Cédric MENEAU
 Sylvie RIGARD
 José SAMPEDRO

Impôts

Président : Hubert FOURNIER

André DEROUET
 Sylvain MAUDUIT
 Cédric MENEAU
 Nadine MENEAU
 Sylvie RIGARD

Pave (accessibilité des personnes handicapées)

Président : Hubert FOURNIER**Vice-président :** André DEROUET

Sandrine CORNET
 Cédric MENEAU

Syndicat des eaux

Président : Cédric MENEAU

Vice-président : Étienne FOURNIER

Secrétaire : Christelle BONNICI

Nicole BRAGUE

Éric BOULMIER

Sandrine CORNET

Jean Paul DEROUET

Hubert FOURNIER

Jean-Claude LUCAS

Travaux, voirie

Président : Hubert FOURNIER

Vice-président : Cédric MENEAU

Membres :

Gilles FLANDRE

Jean-Marie DELANNOY

André DEROUET

Jean-Claude LUCAS

José SAMPEDRO

Urbanisme, environnement

Président : Hubert FOURNIER

Josiane BORNE

Sandrine CORNET

Sylvia DAVID

Gilles FLANDRE

André DEROUET

Émilie GUYOMARCH

Jean Claude LUCAS

Cédric MENEAU

Nadine MENEAU

Sylvie RIGARD

José SAMPEDRO

Organigramme des services municipaux



LE MAIRE
Hubert FOURNIER

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Corinne BRILLARD
Christelle BONNICI

AGENTS DE SERVICE

Justine DETEIX
Isabelle JUCHET
Madeleine HOARAU
Guilène MONTENON
Patricia OLANIER
Carole PICARD
Sophie LABBE

ATSEM

Isabelle JUCHET
Ophélie RABATE

SERVICE TECHNIQUE

Éric BARBE
Christophe
BLONDEAU
Suleyman KARACA
Olivier VILLEDIEUX

CANTINE SCOLAIRE

Eudes FRICHE
Madeleine HOARAU
Sophie LABBE

AIDE AUX DEVOIRS

Guilène
MONTENON
Isabelle JUCHET
Ophélie RABATE
Accueil périscolaire
Carole PICARD
Patricia OLANIER



Urgences

ASTREINTE NEUVY EN SULLIAS

07 87 15 65 92

En dehors des heures d'ouverture de la mairie et en cas d'urgence uniquement

- Numéro d'urgence Européen : **112**
- POMPIERS : **18**
- POLICE SECOURS : **17**
- SAMU : **15**
- SAMU SOCIAL : **115**
- ALLO ENFANCE MALTRAITEE : **119**
- VIOLENCES CONJUGALES : **3919**
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**
- C.H.R.O. Orléans La Source : **02 38 51 44 44**
- Pôle santé Oréliance **02 38 79 60 00**
- SOS MAINS urgence 24/24: **0 820 000 660**
- SOS MEDECINS : **0 820 33 24 24**
- URGENCES PEDIATRIQUES :
secrétariat : **02 38 74 42 39**
- Renseignements : **02 38 74 43 90**
(aucun avis médical à ce numéro, faites le 15)
- CENTRE ANTI-POISON : **02.41.48.21.21**
- SIDA INFO SERVICE (appel gratuit) : **0 800 840 800**
- TABAC INFO SERVICE : **3989**
- DROGUE INFO SERVICE n°vert : **0 800 231 313**
- ALCOOL INFO SERVICE n°vert : **0 980 980 930**
- ALZHEIMER soutien écoute : **0 811 112 112**



Les gestes de premiers secours

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

ÉTOUFFEMENT TOTAL



Donner 1 à 5 claques entre les omoplates avec le talon de la main. En cas d'échec réaliser 1 à 5 compressions abdominales au-dessus du nombril pour expulser le corps obstruant.

HÉMORRAGIE



Appuyer directement avec la main. Allonger la victime et faire un pansement compressif.

1- IDENTIFIER LA PERTE DE CONNAISSANCE :

- Poser des questions simples, lui prendre la main et lui donner un ordre simple : « Serrez-moi la main », « Ouvrez les yeux ».
- Aucune réponse, ni réaction : demander l'aide d'un témoin pour appeler les secours.



2- ASSURER LA LIBÉRATION DES VOIES AÉRIENNES :

- Placer une main sur le front et deux ou trois doigts de l'autre main sous la pointe du menton de la victime.
- Basculer doucement la tête en arrière et élever le menton pour permettre le passage de l'air.



3- APPRÉCIER LA RESPIRATION SUR 10 SECONDES AU PLUS :

- Avec les yeux : regarder le soulèvement du ventre et de la poitrine.
- Avec l'oreille : écouter d'éventuels bruits provoqués par la respiration.
- Avec la joue : sentir un éventuel flux d'air à l'expiration.



RESPIRATION ABSENTE OU ANORMALE (GASPS)

- Réanimation cardio-pulmonaire
- Suivre les indications d'un défibrillateur.



RESPIRATION PRÉSENTE

Placer la victime en Position Latérale de Sécurité (PLS).



SAMU



15

Pompiers



18



**SURVEILLER
COUVRIR
RÉCONFORTER**



Services publics municipaux

Accueil de Loisirs 3 – 11 ans

02 38 57 32 89

1 rue des Écoles,
45510 Neuvy en Sullias

Les mercredis de 7h15 à 18h30

Vacances de la Toussaint

Vacances d'hiver et de printemps :

Une semaine sur deux de 7h15 à 18h30

Mois de juillet - 2 semaines

Inscription obligatoire

Pour toute correspondance :

secretariat.enfance@valdesully.fr / **02 18 18 00 38**

Toutes les informations actualisées sur le site

www.valdesully.fr/accueils-de-loisirs-3-11-ans



Activités jeunesse 11 – 17 ans

Inscription obligatoire

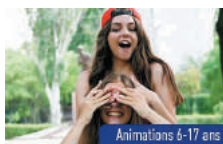
Informations et inscriptions :

animation.jeunesse@valdesully.fr

02 38 35 05 58

Toutes les informations actualisées sur le site

www.valdesully.fr/11-17-ans



Accueil périscolaire

02.38.57.32.89

1 rue des Écoles, 45510 Neuvy en Sullias

Accueil périscolaire des maternelles et primaires

Horaires : (les jours d'école)

Accueil du matin de 7h15 à 8h20

Accueil du soir de 16h00 à 18h45

Accueil Garderie soir 1 de 16h à 17h30

Accueil Garderie soir 2 de 17h30 à 18h30

Garderie de 18h30 à 18h45

Animateurs : Carole PICARD, Patricia OLANIER

Tarifs et réservation à télécharger sur le site de la commune : *www.neuivy-en-sullias.fr*

Aide aux devoirs

02.38.58.02.17

1 rue des Écoles, 45510 Neuvy en Sullias

Horaires : 16h00 à 17h30

Animateurs : Guilène MONTENON, Isabelle JUCHET,
Ophélie RABATE

Tarifs et réservations à télécharger sur le site
de la commune : *www.neuivy-en-sullias.fr*

Assainissement collectif

La facturation de l'assainissement est à la charge de la SAUR depuis le passage en DSP (Délégation de Service Public).

Pour toute question merci de contacter la SAUR :
 Service client : **02.45.77.00.00**
 Du lundi au vendredi de 8h à 18h
 Accueil : 2 rue Aristide Briand à Châteauneuf Sur Loire
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Bibliothèque municipale

02 85 29 02 36

Place du Bourg
 45 510 Neuvy en Sullias

Mercredi: 15h - 18h

Vendredi: 15h30 - 18h30

Samedi: 10h - 12h

Toutes les informations actualisées sur le site
www.mediatheques.valdesully.fr/neuivy-en-sullias

Concession cimetière

Pour tout renseignement ou renouvellement de votre concession arrivée à son terme, prendre contact avec le secrétariat de mairie

02.38.58.02.17

Tarifs et règlement à télécharger
 sur le site de la commune.

Local technique

02.38.58.13.32

Rue du Guévrier

Responsable :

Christophe BLONDEAU

Mairie

02.38.58.02.17

Astreinte : 07.87.15.65.92

*En dehors des heures d'ouverture
 de la mairie et en cas d'urgence uniquement*

2 Place de l'Église 45510 Neuvy-en-Sullias

E-mail : mairie.neuivy@wanadoo.fr

Site : www.neuivy-en-sullias.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :



Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

de 9h00 à 12h00

Mardi et vendredi :

de 14h00 à 18h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

Fermé le mercredi

"Sable et gravillons pour les habitants de la commune"

Mise à disposition de
 sable et gravillons en
 petite quantité.

Prendre RDV pour le
 samedi en
 contactant la veille

M. Derouet au

06 31 95 95 76

Secrétaire : Corinne BRILLARD

Agent administratif : Christelle BONNICI

Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

Maison des associations

28, rue de Sologne, 45510 Neuvy en Sullias
Salle disponible pour les associations.
Réservation obligatoire à la mairie.

R' de Loisirs et barnums

Location des barnums avec livraison, montage et démontage. Il faut impérativement 2 personnes en plus du personnel communal. En cas d'absence de personnes, il sera facturé une somme forfaitaire en plus du tarif de location.

Tarifs de location sur le site de la commune :
www.neuvy-en-sullias.fr

Restaurant scolaire

02.38.58.02.71

Responsable : Eudes FRICHE

Tarifs et menus sur le site de la commune :
www.neuvy-en-sullias.fr

Salle polyvalente

02.38.58.02.71

Tarifs de location sur le site de la commune :
www.neuvy-en-sullias.fr

Service des eaux

02.38.58.02.17

Fontainier : Christophe BLONDEAU **06.13.70.01.27**

Tout changement de propriétaire ou de locataire doit être signalé à la mairie et au fontainier afin que ce dernier puisse faire le relevé de compteur.

Plus d'informations sur le site de la commune :
www.neuvy-en-sullias.fr/





Autres services publics

Communauté de communes Val de Sully (CCVS)

02 38 35 05 58

28 route des Bordes

45460 Bonnée

E-mail : accueil@valdesully.fr

Président et vice-présidents

Gérard Boudier est président de la Communauté de communes du Val de Sully.

Ont été élus vice-présidents :

Serge Mercadié, Jean-Luc Riglet,

Michel Auger, Lucette Benoist,

Alain Mottais, Nicole Brague, Phi-

lippe Thuillier.



Réunir en un lieu, un maximum de services à la population pour offrir aux habitants une transparence optimale et la connaissance de leurs droits et devoirs sociaux.

À LA MAISON POUR TOUS

Un lieu, trois projets et de nombreux partenaires. Accessible à tous à moins de 30 minutes du domicile, retrouvez, regroupés en plein centre de Sully (entrée par l'Allée des Jardiniers), une partie des services de la Communauté de communes du Val de Sully ainsi que la structure France Services.



Maison pour tous

entrée par l'allée des Jardiniers, Sully sur Loire. 02 21 76 01 72 maisonpourtous@valdesully.fr

Ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

DE 0 À 98 ANS.

des services qui vous concernent



DÈS 3 MOIS

Petite enfance

Multi-accueil

Deux établissements d'accueil du jeune enfant en accueil régulier ou occasionnel (à Ouzouer sur Loire et Sully sur Loire). Plus de 120 enfants y sont accueillis.

Gestion administrative à la Maison pour tous.

Relais petite enfance

Une structure d'accompagnement pour les assistantes maternelles et pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Nouveau : « Les partages du relais », prêt de matériel destiné aux assistantes maternelles.

+ d'infos : 02 21 76 01 75

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un soutien à la parentalité et socialisation de l'enfant. Un temps de détente et de jeux avec vos enfants et un moment d'échanges avec d'autres parents et des professionnels (gratuit et anonyme).



Les ateliers du Relais

DE 3 ANS À 17 ANS

Enfance Jeunesse

De 3 à 11 ans

Six Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les mercredis et pendant les vacances scolaires. Plus de 800 enfants inscrits et jusqu'à 300 enfants accueillis par jour.

Gestion administrative à la Maison pour tous.

De 6 à 17 ans

Des animations sportives, créatives ou culturelles sur tout le territoire du Val de Sully pendant les vacances scolaires.

Proposition de navettes pour le transport des 11-17 ans sur les lieux d'activités.

Interventions des animateurs dans les collèges tous les mardis, jeudis et vendredis de 12h15 à 13h30.

Gestion administrative à la Maison pour tous.



Animation sportive 11-17 ans

À PARTIR DE 18 ANS

Accompagnement des adultes

Un espace France services

qui propose un accompagnement dans les démarches du quotidien (démarches administratives, recherche d'emploi...) et regroupe des permanences de services tels que la CAF, la CPAM, la CARSAT... selon un planning

(Informations au 02 21 76 01 72).

Démarches administratives

Autour du logement, de la santé, de la famille et de la retraite. Une conseillère numérique est également à votre disposition pour vos démarches en ligne.

Accompagnement social

Plusieurs permanences d'organismes à vocation sociale sont assurées et coordonnées par le Centre Communal d'Actions Sociales.



Atelier numérique seniors



Communauté de communes du Val de Sully

LES ACTUS



PLUI

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

C'EST PARTI !

La Communauté de communes du Val de Sully a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le bureau d'études Terr&Am, basé à Villemandeur, a été missionné pour accompagner et assister la collectivité dans cette procédure.

Le PLUI vient répondre à plusieurs objectifs, notamment :

» Définir un projet d'aménagement de territoire

» Développer le territoire selon les secteurs en adéquation avec les équipements existants, les commerces et services

» Réfléchir sur la consommation de l'espace urbain, la préservation de l'outil agricole et le maintien de la biodiversité et la qualité des paysages

» Valoriser le bâti existant

» Prendre en compte les évolutions législatives récentes

COMMUNES, HABITANTS, ACTEURS LOCAUX
TOUS CONCERTÉS

Chaque commune a désigné deux référents PLUI, qui seront associés aux différentes étapes de l'élaboration du document : ces référents seront en charge de la transmission des informations entre les communes et la Communauté de communes. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos référents communaux pour obtenir plus d'informations sur l'élaboration du document.

La phase étude a débuté à l'automne avec la réalisation du diagnostic territorial et l'organisation notamment de plusieurs ateliers participatifs. Une restitution de ce diagnostic est prévue au début de l'année 2023, avec la tenue notamment de plusieurs réunions publiques.

Ont déjà eu lieu !

- 4 ateliers avec les exploitants agricoles
- 1 atelier « paysage et patrimoine » avec quelques habitants
- 1 atelier avec les acteurs dans le domaine du logement

+ d'infos : plui@valdesully.fr
02 38 35 85 58

SOLIDARITÉ, avec les communes

À travers la dotation de solidarité communautaire, les fonds de concours, le soutien aux fêtes de villages ou encore par la prise en charge directe de certains versements en lieu et place des communes, la Communauté de communes soutient ses communes membres.

Soutien aux fêtes de village :

1 600 € / village (en 2022, 12 villages sur 19 ont demandé cette aide).

Fonds de concours octroyés aux communes membres pour des travaux spécifiques comme la réhabilitation d'un bâtiment, l'amélioration des équipements : 1 900 000 € (prévus pour 2022).

L'attribution de compensation assure la neutralité budgétaire des transferts de ressources et de charges : 3 705 383,93 €.

Dotation de solidarité communautaire (versement vers les communes-membres de la Communauté de communes) : 200 000 €.

Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes « riches » pour la reverser à des collectivités moins favorisées. En Val de Sully, la Communauté de communes prend tout à sa charge : 2 383 400 € (prévus pour 2022).

Contribution globale au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 772 445 €.

AGENDA des services qui vous concernent

Pour la première fois, la Communauté de communes propose aux habitants un forum pour se rencontrer, échanger et parler services rendus aux usagers en mai prochain. La date vous sera communiquée sur IntraMuros.

Pour être informé(e) des actualités de la commune et de celles de la Communauté de Communes du Val de Sully, téléchargez l'application IntraMuros

27 sept 22 - réunion d'information
avec vos élus communaux

IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play

App Store



CAF du Loiret

08.10.25.45.10

Place St Charles
45000 Orléans

Centre des Impôts

02.38.42.55.54

Orléans EST
131, rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans

Conciliateur de justice

<https://www.conciliateurs.fr/Trouver-une-permanence>

Conseil départemental

02.38.25.45.45

15, rue Eugène Vignat 45945 Orléans

Gare d'Orléans

Horaires : **08.36.67.68.69**

Gendarmerie

02 38 46 83 70

17 Route d'Orléans
45150 Jargeau

URGENCE 17

Du lundi au samedi: de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h30

Les dimanches s jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

Pompiers

URGENCE 18

Tigy

02 38 58 13 08

Rue de Sologne
45510 Tigy
Sully

02 38 36 25 86

Pillardière
45600 SULLY SUR LOIRE



Poste (La)**36 31** (numéro non surtaxé)**Agence postale de Tigy**

34 route de Sully

45510 Tigy

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h30-12h**Samedi: 10h-12h**

Levée du courrier à 15h15 la semaine et à 12h le samedi

Agence postale de Sully-sur-Loire

7, rue du Grand Sully

45600 Sully-sur-Loire

Du lundi au vendredi : 9h-12h 14h-17h30**Samedi: 9h-12h****Dimanche Fermée**

Levée du courrier à 16h la semaine et à 12h le samedi

Vous pouvez déposer votre courrier dans les boîtes aux lettres de la commune : du lundi au samedi.
Levée à 9h00.

Préfecture du Loiret**02 38 91 45 45**

181, rue de Bourgogne 45000 Orléans

Restauration des aînés

Portage de repas Hôpital de Sully

02.38.27.55.01**SMBL (Syndicat Mixte du Bassin du Loiret)**

Gestion des rivières.

Administratif : 02.38.57.25.95**Technique : 06.76.44.78.52**

Mairie de Férolles

45150 Férolles

E-mail administratif : siris45@wanadoo.fr

E-mail technique :

syndicatbassinduloiret@gmail.com**SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Châteauneuf sur Loire)****02.38.59.50.25 / 02.38.59.56.60**

Rue St Barthélémy ZI St Barthélémy

45110 Châteauneuf/Loire.



Le ramassage s'effectue le lundi à partir de 12h00

Containers collectifs

Papier, verres, plastiques

- 1 Rue du Guévier au local communal
- Route de Sigloy à l'entrée du stade
- Rue des Genêts (lotissement des Hauts de Mont)
- Cimetière

Vêtements

- Rue du Guévier au local communal

Ces emplacements n'ont pas vocation à recevoir des sacs poubelles destinés aux containers personnels

Le tri des déchets

Sur le territoire du SICTOM, le tri se fait en apport volontaire dans les 1000 colonnes réparties sur le territoire. Ces colonnes sont généralement regroupées en point d'apport volontaire pour le verre, les papiers et les emballages.

Trier ses déchets permet :

- De recycler les déchets et ainsi de leur donner une seconde vie.
- D'éviter de puiser les ressources naturelles (matières premières) qui ne sont pas inépuisables (pétrole, bois, minerais...)
- De limiter la consommation d'eau et d'énergie nécessaires pour transformer les matières premières.
- De maîtriser le coût de la gestion des déchets.

Ouverture des déchèteries

Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h-17h
Lundi et jeudi : 13h-17h

Sully-sur-Loire

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h-17h
Jeudi : 13h-17h

Vienne-en-Val

Mardi, samedi: 9h-12h et 13h-17h

Mercredi:

• Du 1er avril au 31 octobre : 13h-17h

• Du 1er novembre au 31 mars : la déchèterie est fermée
Jeudi : fermée

Vendredi: 13h00 – 17h00

EMBALLAGE

Je trie mes emballages parce qu'ils se recyclent !
En vrac, non imbriqués, sans sac !



Emballages en métal



Emballages en carton & briques alimentaires



Emballages en plastique





Petits emballages en aluminium



Pots, barquettes, sacs, sachets, boîtes et films en plastique



Bouteilles, bidons, flacons

✓ LES BONS RÉFLEXES

- Les cartons de grande tailles vont à la déchèterie !
- Inutile de laver les emballages.
- Pas de dépôts au sol.

Un doute sur le tri de vos déchets ?
Rendez-vous sur : sictom-chateauneuf.fr
Grâce à un moteur de recherche dédié au tri ainsi qu'une carte des emplacements des points d'apports volontaires.

✗ LES INTERDITS !

Ne sont pas admis :

- Objets en plastique (brosse à dents, tuyau d'arrosage, ...)
- Textiles

- Jouets
- Masques

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !
Dans l'intérêt de tous, respectons les consignes de tri.
Ces erreurs engendrent de graves conséquences sur le processus de tri, la sécurité des agents, un enjeu environnemental et un coût financier répercuté.

1

Transports scolaires

Conseil régional Centre-Val de Loire

9, rue Saint-Pierre Lentin

45041 Orléans Cedex 1

Transports à destination des établissements scolaires de La Source: Lycée Voltaire, Lycée des Métiers des Services Paul Gauguin, Section SEGPA du Collège Montesquieu.

Quelques chiffres : Le réseau de car Rémi 45 dans le Loiret, ce sont 360 lignes scolaires, qui transportent chaque jour gratuitement (hors frais de dossier)

24 000 élèves entre leur domicile et leur établissement scolaire, et qui sont en partie gérées en proximité par 45 autorités organisatrices de proximité.

Ces lignes complètent la desserte du territoire du Loiret, en accueillant sous réserve de place disponible les voyageurs munis d'un titre au tarif commercial en vigueur.

Retrouvez toutes les infos concernant les circuits, les horaires sur le site: www.remi-centraevaldeloire.fr

Voir le paragraphe « Écoles » pour les horaires.

Trésorerie

02.38.58.40.39

3, rue Gambetta

45110 Châteauneuf sur Loire

Email: t045006@dgfp.finances.gouv.fr

Ouverture au public :

Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 12h30.

Autres services

UNA (Aide a domicile aux personnes âgées, infirmes et isolées)

02 38 58 11 54

6 rue du 20 août 1944 – 45510 Tigry BP 2

E-mail : una45tigry@gmail.com

Lundi et mardi : 9h-12h et 16h30-17h30

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Assistantes maternelles

Mme ARNAULT-ISAMBERT Katia

18 rue du Val

02.38.58.17.87

06.31.03.96.11

Mme BRAS Sylvie

2 rue des Genêts

0238.57.29.42

07.61.08.26.87

Mme DUBLE Séverine

3 rue des Cassines

02 38.58.16.69

06.32.35.70.71

Mme DURAND Delphine

9 rue du Trésor Celte

06.37.55.40.58

delphine.durand22@sfr.fr

Mme JOLIGARD Sandrine

40 rue de Mont

02.38.61.41.25

06.45.28.86.87

Mme MACHICOANE Pauline

14 ter rue du Mothois

leschouettesphiboux@gmail.com

06.17.91.30.93

Mme MAUDUIT Adeline

16 rue du Trésor Celte

02.38.55.88.58

06.47.77.38.04

Mme MESTIVIER Marie-Claire

La Ruche

02.38.58.15.77

06.29.91.08.93

Mme PEREIRA Magalie

18 rue des Meuniers

02.38.58.17.34

06.74.21.64.46

Mme ROY Nathalie

8 rue des Écoles

45510 Neuvy en Sullias

06 25 58 76 15

Culte catholique

02 38 58 40 12

Paroisse de Châteauneuf sur Loire

E-mail : paroisse-st-martial@orange.fr

07 86 29 34 26 Père Olivier



Le Père Olivier MUSABÉ est au service de la Paroisse de Neuvy en Sullias. Il œuvre auprès de ses paroissiens avec toujours le sourire et ses bonnes paroles.

Depuis le mois de Mars 2020, nous n'avons plus de messe dominicale. Toutefois, les obsèques, mariages et baptêmes sont célébrés à l'Église.



Les messes sont dites chaque Dimanche à Tigy à 9 H 30 ou à 10 H 30 (à voir sur les panneaux d'affichage de l'Église et du bourg), ainsi qu'à Châteauneuf sur Loire à 11 H.

Pour toutes les demandes (mariages, baptêmes, obsèques) s'adresser à la paroisse de Châteauneuf sur Loire aux contacts ci-dessus.

Transport

Rémi - Région Centre-Val de Loire Ligne 7A



DÉPART NEUVY (ne passe pas par La Source)	ARRIVÉE ORLÉANS
6h14 les Hauts de Mont 6h17 école	7h30 Gare routière
7h00 les Hauts de Mont 7h03 école	8h30 Gare routière
14h20 les Hauts de Mont 14h22 école	15h30 Gare routière

RETOUR ORLÉANS (ne passe pas par La Source)	ARRIVÉE NEUVY
12h30 Gare routière	13h43 les Hauts de Mont 13h47 école
17h30 Gare routière	18h40 les Hauts de Mont 18h41 école
18h35 Gare routière	19h35 les Hauts de Mont 19h38 école

Les mercredis

Période scolaire	Hors période scolaire
12h15 Gare routière	12h30 Gare routière (ne passe pas à La Source)
12h45 La Source	
13h36 école de Neuvy	13h30 école de Neuvy
13h37 Hauts de Mont	13h31 Hauts de Mont

Ligne 7B

DÉPART NEUVY	ARRIVÉE LYCÉE GIEN
Du lundi au vendredi 6h47 école 6h49 Hauts de Mont	7h45

RETOUR LYCÉE GIEN	ARRIVÉE NEUVY
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 17h30	18h27 Hauts de Mont 18h30 école
Les mercredis 13h15 lycée de Gien	14h15 Hauts de Mont 14h17 école

Écoles

Primaires et maternelles

École publique ÉPONADirection et école maternelle : **02.38.63.30.63**École primaire : **02.38.58.37.61**

1, rue des Écoles

45510 Neuvy en Sullias

Directrice: Laurence CHAPOTAT

E-mail : ec-neuivy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

Représentants des parents d'élèves

Leur rôle

Les parents délégués assurent un lien entre l'école et les autres parents. Ils font office de relais d'informations. Ils participent aux 3 conseils d'école (1 par trimestre) composés ainsi :

- Le Directeur d'école (Le Président),
- Le Maire ou son représentant,

- Les maitres d'école,
- Les représentants des parents d'élèves,
- Le DDEN,
- L'inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Les ATSEM,
- Le RASED et les Psychologues.

E-mail : dparents.neuvyensullias@gmail.com

Collège et Lycée

Collège « LA SOLOGNE » de TIGY



02.38.58.16.58 - 02.38.58.09.84

Intendance : **02.38.58.16.57**

10, rue du Château d'eau 45510 Tigy

<http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

E-mail : ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Horaires des cars

Départ: Les Hauts de Mont 8h05 et École de Neuvy 8h10 (circuit scolaire 3904)

« Le bon arrêt est le plus près »

À la demande de certains parents d'élèves du collège, nous vous rappelons que les collégiens doivent prendre le bus à l'arrêt le plus proche de leur domicile, soit « École », soit « Hauts de Mont ». En effet, à plusieurs reprises, des élèves n'ont pas pu prendre le bus qui les concernait : des collégiens de l'autre arrêt ayant pris place dans ce dernier. Merci aux parents de faire passer l'information.



Lycée « Voltaire »

02 38 63 36 20

3 avenue Voltaire

45072 Orléans Cedex 2

www.voltaire.com.fr

23 classes post-bac, 47 dans le secondaire, 1860 élèves, 156 professeurs, 4 CPE.... et tous les autres. Un vrai campus pour les élèves (lycéens et étudiants) dans la verdure, sur 7 hectares où chacun trouve sa place pour réaliser au mieux son projet.

Horaires des cars**Départ : Les Hauts de Mont 6h49 et École Neuvy 6h53 (circuit scolaire 9902)****Inspection de l'Éducation Nationale****02.38.46.23.64**

6, rue de l'Égalité

45110 Châteauneuf sur Loire



Santé - Bien-être

Association de Soins à domicile Nord-Sologne

02 38 76 09 02

187 Rue de la Libération

45240 La Ferté-Saint-Aubin

Cabinet de radiologie

02.38.58.43.95**FRESLON Patrick -****OLIVIER Bernard**

13, rue Maurice Genevoix

45110 Châteauneuf sur Loire

CPAM

08 20 90 41 03**02.38.36.20.08**

30, rue du Coq

45600 Sully sur Loire

Sécurité sociale

36 46

CPAM

Orléans

www.ameli.fr

Hôpital de Gien

02.38.29.38.29

2, avenue Villejean

45500 Gien

Infirmières

LANCELOT Nancy**07.69.11.70.82**

10 Place de l'Église

45510 TIGY

ROUSSEAU Caroline**02.38.58.07.98****06.95.76.71.97**

141 Rue de Sully

45510 TIGY

Maison médicale de garde

15, av. du petit Parc

45600 Sully surLoire

Composer le 15

Masseur-

Kinésithérapeute

GAULT Benoit**02 38 58 09 56**

86 Rue de Sully

45510 TIGY

GAULT-MERSON Patricia**02 38 58 09 56**

86 Rue de Sully

45510 TIGY

Médecins

Dr DALIGAUX Gilles**02 38 58 14 00**

1 place Raboliot

45510 TIGY

Dr DEFREMONT Patrick**02 38 58 14 00**

1 place Raboliot

45510 TIGY

Dr POUTHIER Régis**02 38 46 17 17**

51 rue de Sully

45510 TIGY

Ostéopathes**CHARLES Mathilde****02 38 66 18 68**2 Place de l'Église
45510 TIGY**Pédicure - Podologue****DESBOIS Pauline**

11 rue de Sully

45510 TIGY

Pharmacie de Tigy**VENON-GOFFART****02 38 58 00 25**

20 rue de Sully

45510 TIGY

Email:

phcietigy@offisecure.com

Sophrologues**GAY Claire****07.81.46.25.30**15 Place de l'Église
45510 TIGY**TERRIER Heidi****06.07.39.29.85**

Les Ralleries

45510 TIGY

Défibrillateurs

Mairie

R' de Loisirs

Associations

APACVN

Didier FOURNIER

06 07 15 77 17APACVN@laposte.net**Baguettes magiques****02.38.58.02.44**Blandine BEUGNON-
PERNIN

50 rue de Mont

Club loisirs et amitié**02.38.58.08.42**

Michel DUBÉ

24 rue des Moulins

Section Rando Neuvy

06.82.18.74.86

Section pétanque

06.82.18.91.26**Coopérative scolaire****02.38.58.17.21**

Mme Laurence

CHAPOTAT (directrice)

Danses de loisirs**02.35.58.08.03**

Marie Reine PATINOTE

89 rue des vignes de Bouan

FNACA**Anciens Combattants****02.38.58.01.03**

Président

Mr CONTREPOIDS Jean

annette.contrepoids@sfr.fr

G.V. Guilly-Neuwy-Sigloy**02.38.58.12.07**

Colette MIOT

6 rue de Coudresceaux

Graines de gaulois**02.38.58.17.34**

Magalie PEREIRA

18 rue des Meuniers

Parents d'élèves

dparents.neuvyensullias

@gmail.com

Tribu des Carnutes**02.38.58.07.74**

Philippe ALLAIRE

64 rue des vignes de

Bouan

Twirling bâton**02.38.58.12.15****06.67.60.59.58**

Nadine MENEAU 16 rue

du Mothois

USEP**02.38.58.17.21**

Annabelle SAMPEDRO

1 rue des Écoles

Les zygomat's**02.38.58.17.34**

Barbara CROSNIER

2 chemin des étangs

leszygomat's.neuvy@

gmail.com

Artisans Commerçants & Loisirs

Accrobranche

06 87 40 60 72

Domaine de la chaise



Architecte

**Frédéric
HUBERT**

02.38.58.00.81

Le Bois de Bouan

Bar Tabac Presse Loto

TAVERNE des OURS

02.38.58.11.18

9, place du Bourg

Ouverture courant 2023

Base de Loisirs

LES AVANT-GARDES

06.43.43.06.81

Lieu-dit les Avant-Gardes
aero-lesavantgardes@orange.fr



Bois de Chauffage, Débardage

Cyril BRIAIS

02.38.58.37.92

Bois flotté - Cour en Loire

Créations de pièces en bois
flottés de Loire, Sculptures
animalières / Objets d'art &
Décoration

[www.facebook.com/people/
Bois-Flottés-Cour-en-Loire](http://www.facebook.com/people/Bois-Flottés-Cour-en-Loire)

Boulangerie Pâtisserie

F&T Artisan boulanger

09.86.22.83.90

7, Place du Bourg



Carrosserie-Peinture -mécanique

RETRO CLASSIC AUTO

02.38.58.10.72

10, route de Tigy

Centre équestre

LES ECURIES DE NEUVY

02.38.57.29.86

Route des Beauvinières



Créations pour bébés et mamans

ELYCE CREATION

07.68.88.42.77

14 rue de la Lande

Créations uniques et originales en bois

PLAISIR DU BOIS

06.82.49.02.51

9, rue de Mont

Electricité, plomberie

SAS PROJELEK

Aymeric LIEVRE

06.37.55.35.56

2520, rue du Val
aymeric@projelek.fr

Ferronnerie d'Art
ATELIER BRIEUC
LEFEBVRE
06.72.49.98.37
 24, rue du Guévier

Garage Automobile
ÉVASION AUTO
06.27.72.30.43
 evasionauto45@yahoo.com
09.80.68.66.90

Gîte de groupe
RUDIOBUS
09.52.22.06.89
 9, route des Beauvinières
06.86.41.29.21

Maçonnerie générale
PACO
Antonio DOS SANTOS
06.40.68.30.64
 pacorenovation@outlook.fr

Menuiserie Générale
EURL Menuiserie
Vivien THÉNAULT
02.38.58.15.63
 5, rue de la zone d'activité

Multi services
SAM S'EN CHARGE
Samuel JONARD
06.99.29.96.08
 samsencharge@outlook.fr

Pension de chevaux
Frédéric GIRARD
02.38.58.18.01
 La Cheminée Verte

REIKI
REIKI BIEN ETRE
06.60.36.74.06
 27, rue des Cassines
REIKI RAMI
 8, impasse
 des Beauvinières
06.44.02.75.10

Salon d'esthétique
ATELIER BIEN ETRE
02.38.23.47.66
 13bis, place du Bourg
 atelier-bienetre@outlook.com

Salon de coiffure
UN TEMPS POUR VOUS
02.38.58.05.22
 11bis, place du Bourg



Taxi
TAXI MURIEL
06.65.14.77.50
 La Colonie
TAXI DU SULLIAS
06.30.00.16.16
 6, rue de la zone d'activité



Terrassement
EURL ARNAUD COSSET
02.38.57.30.09
06.83.32.67.66
 L'Aulne
S.A.R.L. MENEAU-GÉRIN
02.38.58.13.10
 7, rue de la zone d'activité

Traiteur
MIDON TRAITEUR
02.38.88.77.25
 3 rue de la zone d'activité

Véhicules automobiles
LAD Passion Auto
06.08.46.28.63
 98 rue du Val
 ladpassionauto@gmail.com

YOGAïKING
06.62.59.88.15
 Yoga – Séjours et randos
 Page Facebook : Yogaïking

Renseignements administratifs

Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance

- Mairie du lieu de naissance
- Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée.

Les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, doivent s'adresser au :

Service Central de l'État Civil,
11 rue de la Maison Blanche
44941 Nantes cedex 09

Reconnaissance prénatale

- À faire avant la naissance
- Dans n'importe quelle mairie
- Présence obligatoire du père
- commune
- Pièces d'identités
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Pour déclarer une naissance

- Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
- Certificat d'accouchement
- Livret de famille pour les personnes mariées ou copie intégrale de l'acte de naissance des 2 parents (pour les personnes non mariés)
- Copie de l'acte de reconnaissance
- Un carnet de santé vous sera délivré par l'hôpital : conservez le précieusement, il vous sera toujours demandé
- Gratuit

Formalités pour mariage

- Dossier à retirer à la mairie du lieu de mariage
- Copie intégrale acte de naissance pour chacun des époux de moins de 3 mois
- Pièce d'identité des témoins
- Gratuit

Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage

- Mairie du lieu de mariage
- Indiquer la date du mariage, nom, prénoms
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Pour déclarer un décès

- Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les
- 24 heures
- Livret de famille
- Certificat de décès établi par le médecin
- Gratuit

Extrait d'acte de décès

- Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
- Gratuit

Certificat d'hérédité

- Chez le notaire. La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus de certificat d'hérédité.

Légalisation de signature

- Mairie du domicile
- Pièce d'identité
- Signature à faire sur place à la mairie
- Gratuit

Livret de famille

- Délivré lors d'une naissance ou d'un mariage
- EN CAS DE PERTE : un duplicata est à demander à la mairie du lieu de domicile du demandeur
- Pièces à fournir : pièces d'identité, justificatif de domicile
- Le second livret est gratuit

Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française

- Imprimé à retirer en Mairie ou sur service-public.fr

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Dossier à déposer en Mairie
- Convention écrite cerfa n° 15726
- Une pièce d'identité des 2 personnes
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation, de chaque personne de moins de 3 mois
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté avec l'autre partenaire
- Déclaration conjointe de PACS (cerfa 15725*3)
- Gratuit

Inscription sur la liste Électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes)
- jouir de ses droits civiques et politiques

Le demandeur doit fournir un justificatif de domicile ainsi qu'une preuve de son identité sur présentation des pièces suivantes:

- carte nationale d'identité ou passeport délivré ou renouvelé postérieurement au 1er octobre 1944
- justificatif de domicile
- Inscription en ligne sur service-public.fr ou en mairie

Passeport

- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy : Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire)
- Valide 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants et 1 an pour le passeport d'urgence

Carte nationale d'identité

- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy : Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire)

- Il faudra vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Présence indispensable pour l'empreinte digitale et la signature
- Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère et copie d'une pièce d'identité
- En cas de divorce : jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
- Gratuit si 1ère demande ou sur présentation de l'ancienne carte d'identité
- Droit de timbre de 25€ en cas de non-présentation de la carte à renouveler
- Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs

Comment obtenir un certificat de nationalité française

- Greffe du Tribunal d'Instance du domicile
- Livret de famille ou toutes pièces prouvant votre nationalité
- 1 justificatif de domicile
- Copie intégrale de l'acte de naissance

Renouvellement carte de séjour étranger

Préfecture

- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renouvellement de carte de travail étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Attestation de recensement

- Mairie du domicile dans les 3 mois suivant les 16 ans
- Carte d'identité
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Carte grise

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

En cas de perte ou de vol

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

En cas de perte du permis de conduire

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

Duplicata de permis de conduire

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

Duplicata de carte grise

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

Permis de construire, aménager, démolir

- Mairie
- Dossier en 4 exemplaires (demande de permis de construire, plan de situation et plan de masse, plans de construction, coupes graphiques, perspective volet paysager)
- Gratuit

Déclaration préalable de travaux

- Mairie
- Pour les travaux n'excédant pas 40 m², pour les clôtures, piscines, modifications de façades, murs supérieurs ou égal à 2 m
- Dossier en 4 exemplaires (même chose que pour le permis)
- Gratuit

Certificat d'urbanisme

- Mairie - Notaire - Géomètre
- Dossier en 3 exemplaires, plan de situation, plan de masse
- Gratuit

Demande d'alignement

- Mairie

Assainissement individuel

- Imprimé de déclaration en mairie

Plus d'infos sur le site de la communauté de communes du Val de Sully

Permis de détention chiens dangereux

- Mairie du domicile
- Carte d'identification du chien
- Vaccin antirabique
- Attestation comportementale à fournir
- Attestation d'aptitude du propriétaire

Extrait de Casier judiciaire

- S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire National
- 107, rue Landreau 44317 Nantes cedex3 ou par Internet à: www.cjn.justice.gouv.fr
- Indiquer son état civil, son adresse
 - Gratuit



De nombreux documents sont téléchargeables sur le site de la commune <http://www.neuivy-en-sullias.fr/> et sur service-public.fr

Les bonnes pratiques

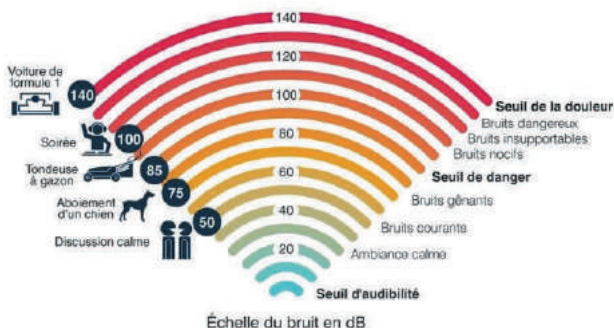
Urbanisme

La plupart des aménagements nécessitent une demande d'autorisation d'urbanisme.

Ne pas se soumettre à ces autorisations constitue une infraction soumise à sanction.

Le bruit

Echelle de bruits en décibels



Afin d'éviter des conflits de voisinage, merci de respecter les horaires suivants :

Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h00 et 14h00 - 19h00

Le samedi :

9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Le dimanche :

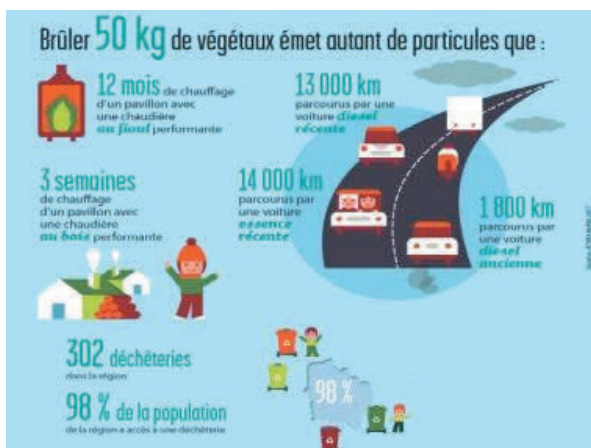
10h00 - 12h 00

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>

Brûlage interdit.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.





Animaux

Les déjections canines posent de véritables problèmes :

- de propreté urbaine et d'environnement : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...
- d'hygiène : prolifération des microbes
- de sécurité : risque de chute pour les personnes non-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...

- de finance : charge financière importante pour assurer le nettoyage des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun de nous)

- de relationnel : entre les possesseurs et les non possesseurs de chien.



Il faut savoir que des amendes peuvent être délivrées pour une déjection de son chien non ramassée sur la voie publique. Des poursuites judiciaires peuvent aussi être engagées et la responsabilité des propriétaires est engagée en cas d'accidents....

Extrait du texte de loi

l'article R.632-1 du nouveau Code pénal dispose que "est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité

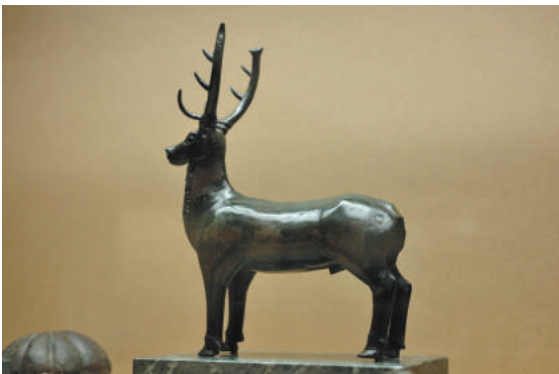
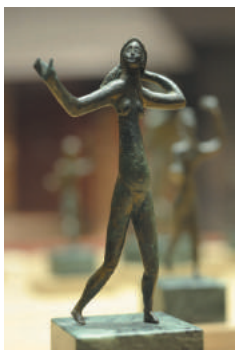
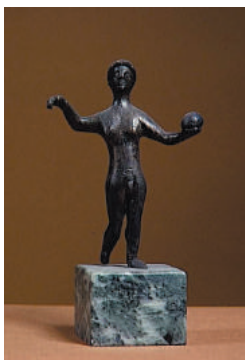
administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) ".
Des distributeurs de sachets sont à votre disposition à différents endroits de la commune.

Papiers, documents... que garder que jeter ?

Famille	
Contrat de mariage	A vie
Livret de famille	A vie
Acte de reconnaissance d'un enfant	A vie
Jugement d'adoption	A vie
Jugement de divorce	A vie
Avis de versement d'allocations familiales	3 ans
Logement	
Factures d'électricité, de gaz et d'eau	5 ans
Factures de téléphone (fixe et mobile)	1 an
Factures internet	1 an
Factures liées à des petits travaux	2 ans
Factures liées à des travaux de gros	10 ans
œuvre Titre de propriété	A vie
Règlement des charges de copropriété	10 ans
Contrat de location	durée de la location + 3 ans
État des lieux	durée de la location + 3 ans
Quittances de loyer	durée de la location + 3 ans
Santé	
Ordonnances	1 an
Carnet de santé	A vie
Carte de groupe sanguin	A vie
Remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans
Preuves de versement d'indemnités journalières	jusqu'à la liquidation des droits à la retraite
Radiographies, certificats médicaux	A vie

Voiture	
Facture d'achat et réparations	durée de conservation de la voiture + 2 ans en cas de revente
Assurances	
Contrats d'habitation et d'assurance	durée du contrat + 2 ans
Quittances et avis d'échéance	2 ans
Contrats d'assurance vie et d'assurance décès	10 ans
Banque	
Relevés de compte et talons de chèque	5 ans
Chèques à encaisser	1 an et 8 jours
Contrat de prêt immobilier	2 ans (à compter de la dernière échéance du crédit)
Contrat de prêt à la consommation	2 ans (à compter de la dernière échéance du crédit)
Impôts et taxes	
Déclarations de revenus	3 ans (à compter de l'année qui suit l'année d'imposition)
Avis d'imposition sur le revenu	3 ans (à compter de l'année qui suit l'année d'imposition)
Impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)	1 an
Vie professionnelle	
Bulletins de salaire	jusqu'à liquidation de la retraite
Contrats de travail et certificats de travail	jusqu'à liquidation de la retraite
Attestations Assedic ou Pôle Emploi	jusqu'à l'obtention de l'allocation
Titres de paiement de la pension de retraite	A vie





Plan de la commune



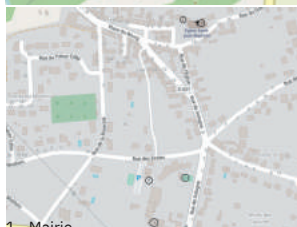
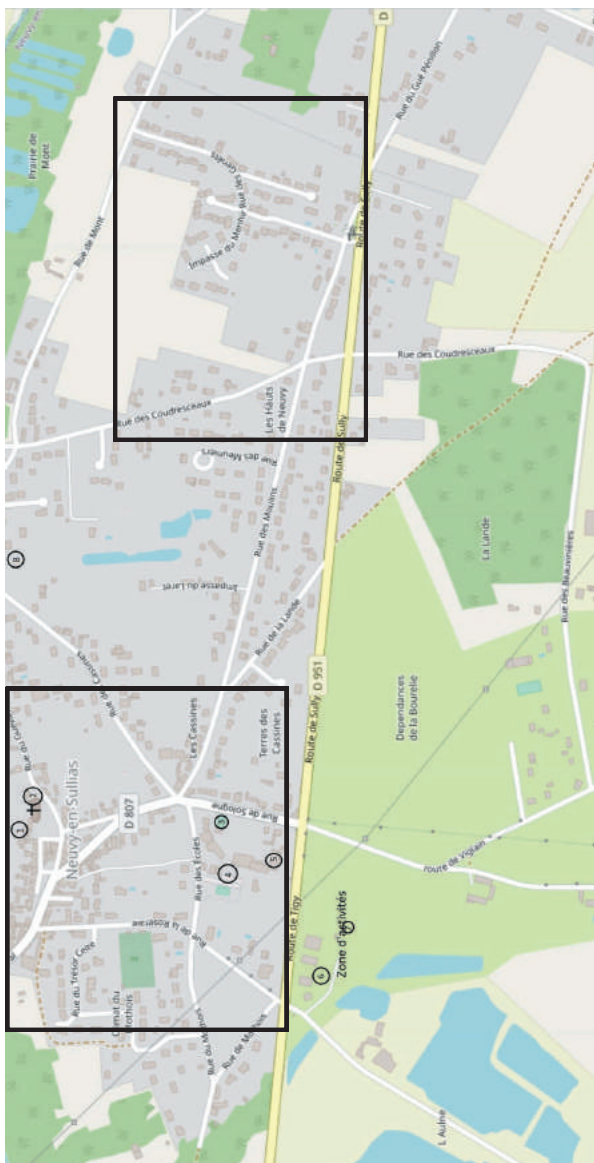
Coté Val

Rue des Vignes de Bouan		Maison Neuve.....	5
Les Avants-Gardes	3 bis	La Normandie.....	11
Le Briou.....	23	L'Oural.....	13
Le Bois de Bouan...	8	La Pâture du Limon...	3
Bouan.....	9	Le Petit Pommier.....	4
Les Carrés.....	6	La Petite Croix.....	18
Chemin des Étangs	21	Les Petites Haies.....	19
Le Cornet.....	1	Les Petits Châssis.....	15
Fort en Vié.....	22	La Picardie.....	12
Les Glazons.....	24	Les Places (La Tupina)	25
La Grande Maison..	14	Plaisir.....	7
Les Grands Jardins	17	Les Pointes.....	16
La Guette Fleur.....	20	Les Vignes de Bouan	10
Lumière.....	2		

Canton de Sully-sur-Loire
Communauté de
Communes du Val de Sully
Code postal: 45510
Gentilé: Neuvysulliens
Population: 1388 hab.
Superficie: 25.28 km²
Densité: 55 hab./km²
Altitude: 115 m
N° INSEE: 45226

Coté Sologne

L' Aulnaie.....	17		
L' Aulne.....	3	Che. du Gué des Rivières...10bis	
Le Bec Sec.....	7	Les Haies.....	22
Le Bois des Hâtes.....	25	La Main Ferme.....	29
La Grande Bourrelière ...	4	La Mariette.....	26
La Petite Bourrelière.....	5	Chemin de Massy.....	11
La Brosse.....	15	Massy.....	12
Les Bruyères.....	32	La Maugerie.....	28
La Chaise.....	31	La Petite Brosse.....	24
La Chappe.....	33	La Petite Noue.....	27
La Cheminée Verte.....	19	Plaisance.....	1
La Colonie.....	36	Les 4 Vents.....	35
Les Coudresceaux.....	6	La Riconnerie.....	37
Le Grand Coudresceau..	13	Rivoli.....	39
Le Petit Coudresceau....	9	Le Petit Rivoli.....	38
Coulon.....	34	La Roseraie.....	21
Domaine de l'Orme.....	18	La Ruche.....	20
Les Fosse Blanches.....	14	La Thibardièrè.....	16
Le Gilloy.....	23	Route de Tigy.....	2
Le Gué Pénillon.....	8	Le Tremblois.....	30
Rue du Gué Pénillon....	10		



- 1 - Mairie
- 2 - Eglise
- 3 - Salle des associations
- 4 - Ecoles

- 5 - Salle polyvalente
- 6 - Salle des associations
- 7 - Zone d'activités
- 8 - Local technique

Les chemins de randonnées

Parcours de 4,7 Km (tracé bleu)

Descriptif

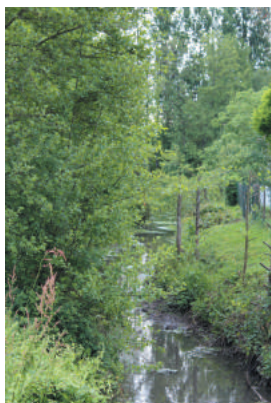
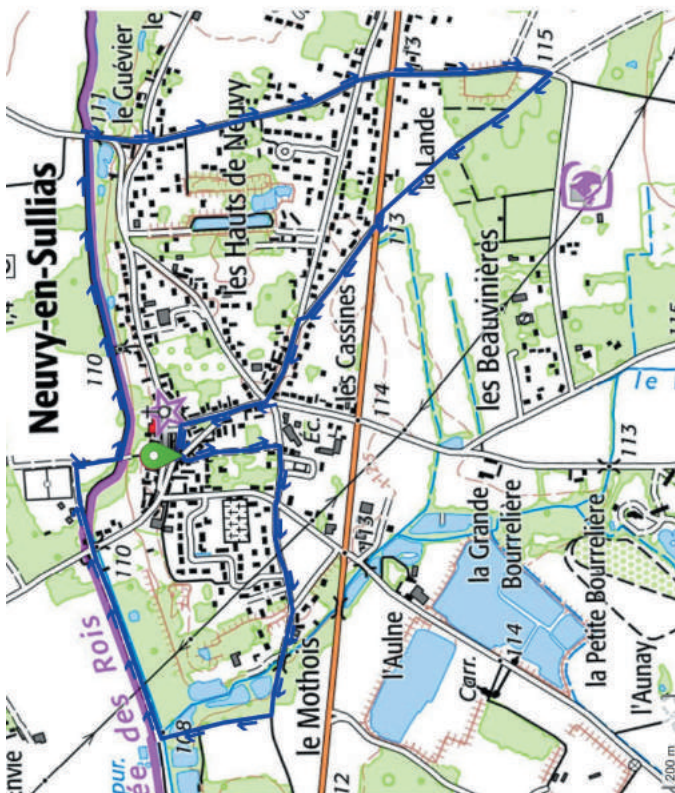
Point de départ/arrivée: La boulangerie

1. Engagez-vous dans la venelle à côté de la boulangerie
2. Prendre la route à gauche, traverser la route de la roseraie
3. Continuer tout droit en longeant le lotissement sur votre droite
4. Après le cour d'eau prendre le chemin à droite qui mène à la passerelle
5. Après avoir franchi la passerelle prendre à droite et longer le Leu jusqu'à la route du Val
6. Traverser la route et continuer à longer le Leu jusqu'à la route de Guilly
7. Prendre à droite puis à la patte d'oie à gauche
8. Continuer tout droit jusqu'à la route de Sully que l'on traverse
Vous pouvez aussi rentrer directement en longeant la route de Sully jusqu'à la route de la Lande
9. Aller toujours tout droit sur la rue des Coudresceaux, puis prendre le chemin à droite qui vous ramène à la route de Sully qu'on retraverse
10. Continuer dans la rue de la Lande, la rue des Moulins et la rue de Sologne



Plan

Parcours de 4,7 Km (tracé bleu)



Parcours de 6,5 Km (tracé rouge)

Descriptif

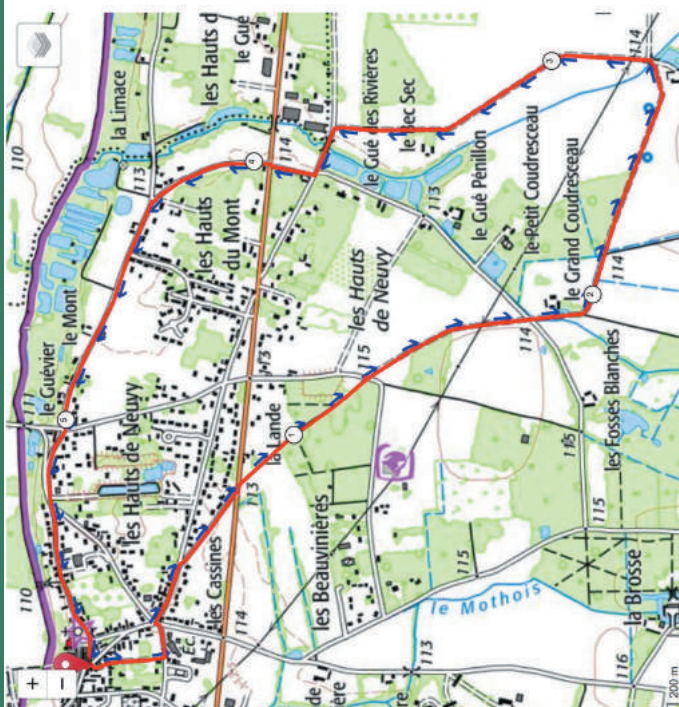
Point de départ/arrivée: La boulangerie

- 1.Rejoindre la route de Sully en empruntant la rue de Sologne, des Moulins et de la Lande
- 2.Traverser le départementale et engagez vous dans le chemin herbeux en face la rue de la Lande
- 3.Continuer tout droit, traverser le bois et la route des Coudresceaux et continuer sur le chemin en calcaire
- 4.Traverser la route, continuer et rester sur le chemin calcaire
- 5.Arrivé à la ferme de Massy (à droite) prendre le chemin à gauche
- 6.Arrivé à la route prendre à gauche, puis à droite
- 7.Continuer sur la route des Hauts de Monts
- 8.À la patte d'oie prendre à droite
- 9.Continuer tout droit jusqu'à la route qu'on traverse
- 10.Continuer sur la rue du Guévier jusqu'au point de départ



Plan

Parcours de 6,5 Km (tracé rouge)



Parcours de 10 Km (tracé vert)

Descriptif

Point de départ/arrivée: La boulangerie

- 1.Rejoindre la place du bourg et rejoindre les bords du ruisseau par un petit chemin entre deux maisons
- 2.Empruntez la passerelle puis prendre le chemin à droite qui longe le ruisseau jusqu'à une première route
- 3.Traversez cette route et continuez toujours le long du cour d'eau
- 4.Arrivé à une seconde route l'emprunter à gauche
- 5.Puis prendre le chemin du moulin à droite (chemin de Malicorne)
- 6.Rejoindre les bords de Loire et dirigez vous vers Bouteille
- 7.Prendre à droite la rue des pêcheurs
- 8.A l'intersection prendre à droite (rue du Leu)
- 9.Continuez tout droit puis prendre à gauche pour rejoindre la D951
- 10.Traversez la route et continuez sur la route qui se transforme en chemin (chemin des Bidaults)
- 11.A l'intersection prendre à droite et continuez tout droit jusqu'à la rue du Gué Pénillon
- 12.Prendre à gauche et rejoindre la route de Viglain
- 13.Prendre ensuite à droite et continuez jusqu'à la route
- 14.Prendre à nouveau à droite jusqu'au feu de la D951
- 15.Rejoindre le point de départ



Plan _____

Parcours de 10 Km (tracé vert)



Nos partenaires



TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT – VOIRIE
ASSAINISSEMENT
RESEAUX DIVERS

tpvl@tpvl.fr

139 rue d'Huit – 45640 SANDILLON – www.tpvl45.fr

Tél. **02.38.41.01.00.**



SIGNALISATION

SIGNALISATION HORIZONTALE
SIGNALISATION VERTICALE
MOBILIER URBAIN

cuny-svl@tpvl.fr





PAC HABITAT

Maçonnerie générale

Neuvy en Sullias

06 40 68 30 64





**menuiserie
THENAULT**
Menuiserie PVC, Bois, Alu & Mixte

Aménagement intérieur et extérieur Cuisine, escalier, dressing DEVIS GRATUIT

Agencement Aménagement des combles

www.menuiseriethenault.fr

NOUS CONTACTER
info@menuiseriethenault.fr
menuiserieThenault

☎ 02.38.58.15.63
☎ 06.47.59.07.70

5 Z.A. de Neuvy en Sullias, 45510 Neuvy en Sullias

sarl.hussonnois@wanadoo.fr



**SARL
HUSSONNOIS**
Plomberie - Chauffage

Géothermie - Energie Solaire - Climatisation
Chemin des Terres - ZA de la Pillardière - 45600 SULLY SUR LOIRE

☎ 02.38.36.24.61

Eurl. COCO Cédric
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Depuis 1957

Rénovation Isolation
Charpente Placo
Couverture Carrelage

Tél.: 02 38 58 08 00 34 route de Jargeau
eurlcococedric@orange.fr 45510 TIGY

TAXI* MURIEL* 7/7 jours

Transports de malades assis
Aéroports - Gares - Hôpitaux...
Toutes distances

Conventionné Sécurité Sociale
 Commune de stationnement Sully-sur-Loire

02 38 58 39 97 • 06 65 14 77 50

L'Atelier Bien-Être

13, place du Bourg - 45510 Neuvy-en-Sullias
 atelier-bienetre@outlook.com - 02 38 23 47 66

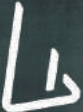
EURL ARNAUD COSSET

TERRASSEMENT
 RACCORDEMENT
 ASSAINISSEMENT
 CHEMIN D'ACCES
 BROUAGE
 CLOTURE
 TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR
 TRAVAUX D'ETANG
 AMENAGEMENT DE PROPRIETE ...



GARANTIE DECENNALE
 DEVIS GRATUIT

02.38.57.30.09 www.cosset-terrassement.com 06.83.32.67.66
 cosset.terrassement@gmail.com
 110 rue de la Roseaie - L'Aulne 45510 NEUVY-EN-SULLIAS



BRIEUC LEFEBVRE
 Ferronnier d'Art

06 72 49 98 37
 24 rue du Guevier - 45 510 Neuvy en Sullias
 lefebvrebriec@gmail.com
 Réseaux sociaux : Atelier Briec Lefebvre

VERRIERE - MOBILIER - PORTAIL - ESCALIER - PERGOLA...

Société par actions simplifiée unipersonnelle FR 00/852 036 938/000 11




Saint Père sur Loire
Rue de Savoie
02.38.29.59.29

Ouvert du lundi au samedi :
De 8h30
à 19h30

Nos services :











Tous les vendredis
soir de 18h à 22h
Burgers à base de
produits frais et
locaux.
Commande au
06 19 90 57 30



BTM CONSEIL
Marc Landré

Maîtrise d'Oeuvre
Assistance Maîtrise Ouvrage
Programmation
Conseil aux Collectivités Territoriales
Diagnostic Sécurité Routière

Tél.: 07 72 07 86 24
mlandre.btmconseil@orange.fr

ligérienne
granulats 

SABLES et GRAVIERS ALLUVIONNAIRES
GRAVIERS D'ORNEMENTS - CALCAIRES

Vente aux particuliers et entreprises
Livraisons toutes quantités

Exploitations : Neuvy en Sullias -
Châteauneuf sur Loire - Ardon - Jargeau
Tél. 02 38 45 03 23 - Fax 02 38 55 29 40



DEPOT / ACHAT / VENTE :
VÉHICULE UTILITAIRES / ELECTRIQUE / PRESTIGE

RECHERCHE PERSONNALISÉE

IMPORT

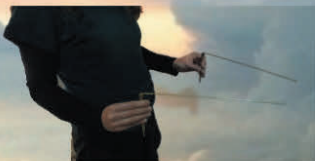
SERVICE CARTE GRISE

VENTE DE PRODUITS D'ENTRETIEN

HORAIRES
LUNDI SUR RENDEZ-VOUS
DU MARDI AU SAMEDI
9H00 - 12H00
13H30 - 19H00

98, Rue du Val
45510 NEUVY EN SULLIAS
ladpassionauto@gmail.com
06 08 46 28 63

**STAGE DÉBUTANT
BAGUETTES COUDÉES**



**RADIESTHÉSIE DES ÉNERGIES
NATURELLES ET INVISIBLES**

*Découvrez votre potentiel à
communiquer avec vos énergies
et celles de votre environnement.
(aucun pré-requis nécessaire)*

TOUS LES 1ERS DIMANCHES DU MOIS
PRIX : 50€ à Neuvy en Sullias

Possibilité d'acheter les baguettes prêtées en stage
Infos & réservations : Places très limitées
06.44.02.75.10
stagebaguettes@gmail.com

Aux 3 Fûts



*Vins fins - Whiskies - Bières
Thés & Accessoires
Cadeaux - Epicerie Fine*

123, Route de Paris
45600 Saint Père Sur Loire
02 38 36 09 09
aux3futs@wanadoo.fr



Électricité générale
Éclairage public
Vidéoprotection & Sécurité
Mise en lumière & Réseaux
Automatisme & supervision GTB
Assistance 24/24H - 7/7 J



Serrurerie - Huisserie
Portail - Ferronnerie
Ouverture de porte
Découpe laser jusqu'à 20 mm
Conception - Fabrication
Dépannage - Entretien

02 38 57 03 40

SIÈGE SOCIAL : 5 IMPASSE DE LA GARENNE 45550 SAINT DENIS DE L'HÔTEL
FAX : 02.38.57.03.55
isielec@groupe-isi.com - isimetal@groupe-isi.com

1er trimestre 2023

Janvier	Février	Mars
 D 1	M 1	 M 1
 L 2 01	J 2	 J 2
M 3	V 3	 V 3
M 4	 S 4	 S 4
J 5	 D 5	 D 5
V 6	 L 6 06	 L 6 10
S 7	M 7	M 7
 D 8	M 8	M 8
L 9 02	 J 9	J 9
M 10	 V 10	V 10
M 11	 S 11	S 11
J 12	 D 12	 D 12
V 13	 L 13 07	 L 13 11
S 14	 M 14	M 14
 D 15	 M 15	M 15
L 16 03	 J 16	J 16
M 17	 V 17	V 17
M 18	 S 18	S 18
J 19	 D 19	 D 19
V 20	 L 20 08	 L 20 12
S 21	 M 21	M 21
 D 22	 M 22	M 22
L 23 04	 J 23	J 23
M 24	 V 24	V 24
M 25	 S 25	S 25
J 26	 D 26	 D 26
V 27	 L 27 09	 L 27 13
S 28	 M 28	M 28
 D 29		M 29
L 30 05		J 30
M 31		V 31

 Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

2ème trimestre 2023

Avril	Mai	Juin
S 1	L 1 18	J 1
D 2	M 2	V 2
L 3 14	M 3	S 3
M 4	J 4	D 4
M 5	V 5	L 5 23
J 6	S 6	M 6
V 7	D 7	M 7
S 8	L 8 19	J 8
D 9	M 9	V 9
L 10 15	M 10	S 10
M 11	J 11	D 11
M 12	V 12	L 12 24
J 13	S 13	M 13
V 14	D 14	M 14
S 15	L 15 20	J 15
D 16	M 16	V 16
L 17 16	M 17	S 17
M 18	J 18	D 18
M 19	V 19	L 19 25
J 20	S 20	M 20
V 21	D 21	M 21
S 22	L 22 21	J 22
D 23	M 23	V 23
L 24 17	M 24	S 24
M 25	J 25	D 25
M 26	V 26	L 26 26
J 27	S 27	M 27
V 28	D 28	M 28
S 29	L 29 22	J 29
D 30	M 30	V 30
	M 31	

-  Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

3ème trimestre 2023

Juillet	Août	Septembre
S 1	M 1	V 1
D 2	M 2	S 2
L 3 27	J 3	D 3
M 4	V 4	L 4 36
M 5	S 5	M 5
J 6	D 6	M 6
V 7	L 7 32	J 7
S 8	M 8	V 8
D 9	M 9	S 9
L 10 28	J 10	D 10
M 11	V 11	L 11 37
M 12	S 12	M 12
J 13	D 13	M 13
V 14	L 14 33	J 14
S 15	M 15	V 15
D 16	M 16	S 16
L 17 29	J 17	D 17
M 18	V 18	L 18 38
M 19	S 19	M 19
J 20	D 20	M 20
V 21	L 21 34	J 21
S 22	M 22	V 22
D 23	M 23	S 23
L 24 30	J 24	D 24
M 25	V 25	L 25 39
M 26	S 26	M 26
J 27	D 27	M 27
V 28	L 28 35	J 28
S 29	M 29	V 29
D 30	M 30	S 30
L 31 31	J 31	

 Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

4ème trimestre 2023

Octobre	Novembre	Décembre
D 1	M 1	V 1
L 2 40	J 2	S 2
M 3	V 3	D 3
M 4	S 4	L 4 49
J 5	D 5	M 5
V 6	L 6 45	M 6
S 7	M 7	J 7
D 8	M 8	V 8
L 9 41	J 9	S 9
M 10	V 10	D 10
M 11	S 11	L 11 50
J 12	D 12	M 12
V 13	L 13 46	M 13
S 14	M 14	J 14
D 15	M 15	V 15
L 16 42	J 16	S 16
M 17	V 17	D 17
M 18	S 18	L 18 51
J 19	D 19	M 19
V 20	L 20 47	M 20
S 21	M 21	J 21
D 22	M 22	V 22
L 23 43	J 23	S 23
M 24	V 24	D 24
M 25	S 25	L 25 52
J 26	D 26	M 26
V 27	L 27 48	M 27
S 28	M 28	J 28
D 29	M 29	V 29
L 30 44	J 30	S 30
M 31		D 31

 Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

1er trimestre 2024

Janvier	Février	Mars
L 1 01	J 1	V 1
M 2	V 2	S 2
M 3	S 3	D 3
J 4	D 4	L 4 10
V 5	L 5 06	M 5
S 6	M 6	M 6
D 7	M 7	J 7
L 8 02	J 8	V 8
M 9	V 9	S 9
M 10	S 10	D 10
J 11	D 11	L 11 11
V 12	L 12 07	M 12
S 13	M 13	M 13
D 14	M 14	J 14
L 15 03	J 15	V 15
M 16	V 16	S 16
M 17	S 17	D 17
J 18	D 18	L 18 12
V 19	L 19 08	M 19
S 20	M 20	M 20
D 21	M 21	J 21
L 22 04	J 22	V 22
M 23	V 23	S 23
M 24	S 24	D 24
J 25	D 25	L 25 13
V 26	L 26 09	M 26
S 27	M 27	M 27
D 28	M 28	J 28
L 29 05	J 29	V 29
M 30		S 30
M 31		D 31

- Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
■ Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
■ Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

2ème trimestre 2024

Avril	Mai	Juin
L 1 14	M 1	S 1
M 2	J 2	D 2
M 3	V 3	L 3 23
J 4	S 4	M 4
V 5	D 5	M 5
S 6	L 6 19	J 6
D 7	M 7	V 7
L 8 15	M 8	S 8
M 9	J 9	D 9
M 10	V 10	L 10 24
J 11	S 11	M 11
V 12	D 12	M 12
S 13	L 13 20	J 13
D 14	M 14	V 14
L 15 16	M 15	S 15
M 16	J 16	D 16
M 17	V 17	L 17 25
J 18	S 18	M 18
V 19	D 19	M 19
S 20	L 20 21	J 20
D 21	M 21	V 21
L 22 17	M 22	S 22
M 23	J 23	D 23
M 24	V 24	L 24 26
J 25	S 25	M 25
V 26	D 26	M 26
S 27	L 27 22	J 27
D 28	M 28	V 28
L 29 18	M 29	S 29
M 30	J 30	D 30
	V 31	

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

3ème trimestre 2024

Juillet			Août			Septembre		
L	1	27	J	1		D	1	
M	2		V	2		L	2	36
M	3		S	3		M	3	
J	4		D	4		M	4	
V	5		L	5	32	J	5	
S	6		M	6		V	6	
D	7		M	7		S	7	
L	8	28	J	8		D	8	
M	9		V	9		L	9	37
M	10		S	10		M	10	
J	11		D	11		M	11	
V	12		L	12	33	J	12	
S	13		M	13		V	13	
D	14		M	14		S	14	
L	15	29	J	15		D	15	
M	16		V	16		L	16	38
M	17		S	17		M	17	
J	18		D	18		M	18	
V	19		L	19	34	J	19	
S	20		M	20		V	20	
D	21		M	21		S	21	
L	22	30	J	22		D	22	
M	23		V	23		L	23	39
M	24		S	24		M	24	
J	25		D	25		M	25	
V	26		L	26	35	J	26	
S	27		M	27		V	27	
D	28		M	28		S	28	
L	29	31	J	29		D	29	
M	30		V	30		L	30	40
M	31		S	31				

■ Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
■ Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
■ Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

4ème trimestre 2024

Octobre	Novembre	Décembre
M 1	V 1	D 1
M 2	S 2	L 2 49
J 3	D 3	M 3
V 4	L 4 45	M 4
S 5	M 5	J 5
D 6	M 6	V 6
L 7 41	J 7	S 7
M 8	V 8	D 8
M 9	S 9	L 9 50
J 10	D 10	M 10
V 11	L 11 46	M 11
S 12	M 12	J 12
D 13	M 13	V 13
L 14 42	J 14	S 14
M 15	V 15	D 15
M 16	S 16	L 16 51
J 17	D 17	M 17
V 18	L 18 47	M 18
S 19	M 19	J 19
D 20	M 20	V 20
L 21 43	J 21	S 21
M 22	V 22	D 22
M 23	S 23	L 23 52
J 24	D 24	M 24
V 25	L 25 48	M 25
S 26	M 26	J 26
D 27	M 27	V 27
L 28 44	J 28	S 28
M 29	V 29	D 29
M 30	S 30	L 30 53
J 31		M 31

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Handwriting practice lines consisting of 30 horizontal dotted lines.

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]



Commune de
NEUVY-EN-SULLIAS

